

AVIS N° 0207-2026 / DCBR / DG

FCTC SONABHY 8,10 % 2025-2031

Païement des intérêts semestriels

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que Joseph Titrisation, en sa qualité de société de gestion du FCTC SONABHY procédera, le 26 septembre 2026, au paiement des intérêts semestriels de l'emprunt obligataire dénommé « FCTC SONABHY 8,10 % 2025-2031 » pour un montant total net d'impôt de **1 307 498 161** (un milliard trois cent sept millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille cent soixante et un FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI SBIF-BURKINA, 01 BP 5394 Ouagadougou 01, BURKINA FASO - Tél : (226) 25 33 29 60 ; Fax : (226) 25 33 04 91.

Fait à Abidjan, le 02 septembre 2026

Le Directeur Général


Birahim DIOUF

